

Evolution des interconnexions en Europe

Éléments complémentaires à la tribune du Monde « Le mensonge comme ultime défense du marché de l'électricité », Anne Debréas, février 2022.

La confusion entre marché de l'électricité et interconnexions a d'abord été utilisée par la Commission européenne avant d'être reprise très largement par le régulateur, certains économistes, le gouvernement et en particulier le ministre de la Transition énergétique, Agnès Panier Runacher.

Or les marchés de l'électricité désignent un système de règlement financier entre acteurs (producteurs et fournisseurs) en concurrence, au travers d'un « prix de marché » extrêmement volatil, contrairement aux coûts de production. Ce marché a été mis en place à la maille européenne ; il pourrait aussi bien être implanté à la maille nationale et produirait les mêmes effets délétères.

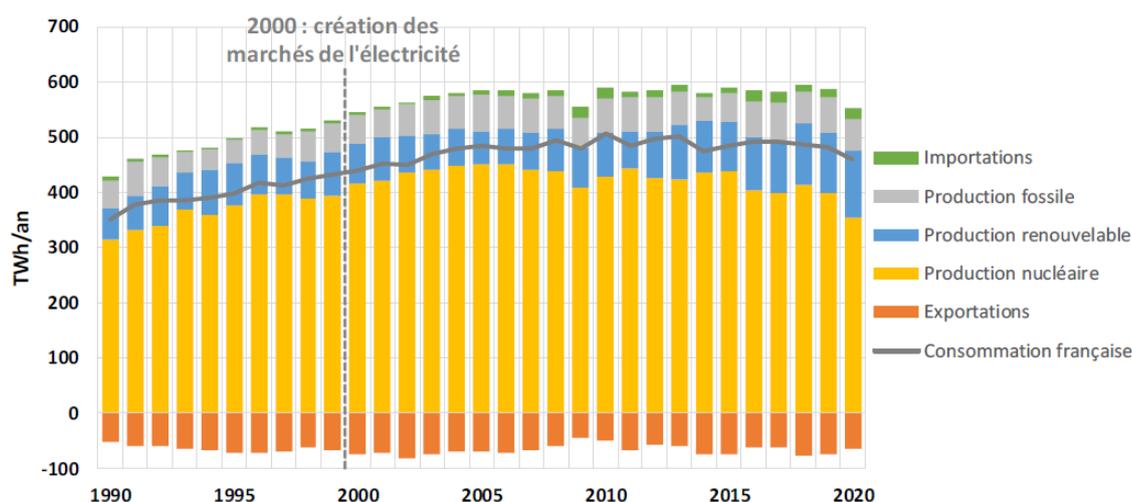
En revanche, le réseau interconnecté est un système physique qui permet d'échanger de l'électricité et ainsi de mutualiser les moyens de production, ce qui est particulièrement utile aux périodes de forte consommation et permettre ainsi de limiter la puissance installée, mais aussi de favoriser la stabilité du réseau.

Le réseau européen interconnecté s'est développé bien avant la mise en place des marchés de l'électricité et l'ouverture à la concurrence qui a suivi la directive européenne de 1996.

“les premières concertations entre compagnies européennes pour une interconnexion datent de 1950, date où notamment ils décident d'uniformiser à 400 kV les lignes très haute tension. Et c'est en 1967 que la première interconnexion électrique s'établit entre la France, l'Allemagne et la Suisse à Laufenbourg (Suisse)” (cf. [Wikipédia-interconnexions électriques](#)”).

Et les volumes exportés par la France avec ses voisins n'ont pas évolué significativement depuis l'ouverture des marchés au début des années 2000, comme l'illustre la figure ci-dessous donnant en vert les importations et en orange, les exportations, rapportées à la production et à la consommation françaises, en 1990 et 2000, à partir des données de l'INSEE ¹.

Production, consommation et échanges d'électricité depuis 1990



¹ Source : Production brute et consommation d'électricité | Insee

La France exportait déjà beaucoup d'électricité avant 2000, dans des proportions très similaires à celles d'aujourd'hui, et en importait également un peu. Ce qui fait que la France exporte ou importe plus ou moins, c'est la disponibilité des productions – en particulier nucléaire – en regard de la consommation du pays. Ainsi, chaque jour², la France exporte et importe avec ses voisins presque à chaque heure (sauf quand les interconnexions sont saturées) pour utiliser les centrales les moins chères. En volume annuel, la France est exportatrice nette d'environ 60 TWh, soit 10% de sa production.

Ces échanges sont utiles à tous les pays, il n'y a donc pas lieu de craindre un chantage à la déconnexion du réseau si la France décidait de renoncer à la mise en concurrence de son système électrique.

Notons enfin que le Texas, modèle de libéralisation extrême mis en avant par l'association des fournisseurs alternatifs, a choisi précisément de se déconnecter de ses voisins pour ne pas être entravés par des réglementations et profiter pleinement d'un marché libre et non faussé. A la clé, un black-out mortel en février 2021.

² Et non pas « 40 jours par an » comme l'affirme la ministre, Mme Panier Runacher